



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE DES ECOLES**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

**CAISSE des ECOLES
De CONTES**

**Décision n° 2023 06 01
CLASSES DECOUVERTES 2024**

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre, à dix-sept heures, le comité d'administration de la Caisse des écoles, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Miaglia, en séance publique, sous la présidence de M. Francis TUJAGUE, Président, Maire de Contes.

Etaient présents : M. Francis TUJAGUE, M. Alain ALESSIO, Mme Lykke SAVIANE, représentants du conseil municipal, Mme Yolande NICOLAS, membre désigné par le préfet, Chloé ROIG, Sandra INGARGIOLA, M. Johnny JUIN, représentants des parents d'élèves, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusées : Mmes Sandrine MAURAS, Martine ABELLAN, représentantes du conseil municipal, Mme Fabienne HAZIZA, inspectrice de l'éducation nationale, Mmes Laetitia AUTHEMAN, Virginie TRIPODI, représentantes des parents d'élèves.

Le quorum est atteint.

Monsieur Alain ALESSIO a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle au comité que la caisse des écoles attribue chaque année des subventions pour le financement des projets de classes transplantées des différentes écoles de la commune. Il explique que compte tenu des échéances du conseil départemental concernant le planning des classes départementales pour l'année à venir, il convient de définir les subventions qu'accordera à ce titre la caisse des écoles pour l'année 2024.

Monsieur le Président rappelle que la somme réservée au budget pour ce type de financement est de 9 900,00 €.

Considérant l'ensemble des demandes proposées par les écoles de la commune, Monsieur le Président propose de retenir les financements de classes transplantées suivants pour l'année 2024 :

Ecole Sclos :

Classe de CM1/CM2 de Monsieur MICHELLIS, séjour de 5 jours à l'école départementale de Saint-Jean-Cap-Ferrat, printemps 2024 pour environ 25 enfants.

Ecole Ricolfi :

Classe de CE2 de Madame GANINO, séjour de 5 jours à l'école départementale de Valberg printemps 2024 pour environ 26 enfants.

Classe de CM1 de Madame HEMZACEK, séjour de 5 jours à l'école départementale de Saint-Jean-Cap-Ferrat printemps 2024 pour environ 27 enfants.

Classe de CM2 de Madame RELIER, séjour de 5 jours à l'école départementale de Saint-Jean-Cap-Ferrat printemps 2024 pour environ 28 enfants.

**Le conseil d'administration,
Où l'exposé du président,
Et après en avoir délibéré,**

Décide, de retenir pour l'année 2024 les financements de classes découvertes suivants :

Ecole Sclos :

Classe de CM1/CM2 de Monsieur MICHELLIS, séjour de 5 jours à l'école départementale de Saint-Jean-Cap-Ferrat, printemps 2024 pour environ 25 enfants.

Ecole Ricolfi :

Classe de CE2 de Madame GANINO, séjour de 5 jours à l'école départementale de Valberg printemps 2024 pour environ 26 enfants.

Classe de CM1 de Madame HEMZACEK, séjour de 5 jours à l'école départementale de Saint-Jean-Cap-Ferrat printemps 2024 pour environ 27 enfants.

Classe de CM2 de Madame RELLIER, séjour de 5 jours à l'école départementale de Saint-Jean-Cap-Ferrat printemps 2024 pour environ 28 enfants.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Pour : 7

Nombre de présents : 7

Contre : 0

Nombre de votants : 7

Abstention : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-260602420-20230629-20230601-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2023

Publication : 25/07/2023

Le président, Francis TUJAGUE

Le secrétaire de séance,
Alain ALESSIO

Le Président,
Francis TUJAGUE